

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 6-408-1930 Certificat d'aptitude aux fonctions judiciaires coloniales.

n° 6-408-1930

Ministère  
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication  
31 octobre 1930

Numéro JO  
n° 408 du 30/11/1930

Date du numéro  
30 novembre 1930

### TEXTE INTÉGRAL

la première session de l'examen spécial pour l'attribution du certificat d'aptitude aux fonctions judiciaires coloniales sera ouverte au ministère des colonies le jeudi 15 janvier 1931.